

ENTRETIEN AVEC BRIGITTE CHARPENTIER ET JEAN-LOUP LECOQ

Renforcer notre partenariat avec l'École



Les projets artistiques et culturels développés dans les établissements scolaires font appels à de nombreux partenaires culturels. Pour la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et le FRAC (fonds régional d'art contemporain), ces projets doivent reposer sur un travail avec une équipe éducative. Au-delà de l'acquisition de connaissances, l'objectif est de développer les capacités d'écoute et de respect chez l'élève, de leur apporter un regard plus sensible sur le monde qui les entoure.

Comment les établissements scolaires peuvent-ils monter des partenariats culturels avec vos institutions ?

Brigitte Charpentier – Le fonds régional d'art contemporain de Bretagne a pour vocation de faire vivre une collection d'œuvres d'art contemporain, de l'enrichir et de la diffuser notamment à l'échelle de la région. Riche de près de 2000 œuvres, cette collection se caractérise par une volonté d'ouverture à toutes les formes de création contemporaine. Elle est constituée d'œuvres qui peuvent s'associer par thèmes : abstraction, paysage, sculpture, photographie, vidéo ou autour de quelques figures majeures.

Notre collection, à l'origine nomade, est un formidable outil pour accompagner les projets d'éducation artistique dans les établissements scolaires. Nous travaillons en fonction de nos spécificités, à partir de la collection et de l'actualité des expositions, pour élaborer avec chaque équipe pédagogique des actions adaptées à la situation locale. Accrochage d'œuvres, rencontre avec les artistes, lecture d'œuvres pour les élèves, les parents, ateliers, apport documentaire sont quelques-uns des outils que nous pouvons proposer.

Concrètement, le plus souvent, ce sont les établissements qui nous contactent lorsqu'ils ont envie de se lancer dans un projet. En fonction de leurs objectifs, nous essayons d'élaborer ensemble les phases du travail, au cas par cas, loin du "clé en main". Pour cela, nous sommes deux, au service éducatif, soutenues, selon les besoins, par les différents services du Frac.

Jean-Loup Lecoq – La DRAC travaille aussi avec le milieu scolaire dans un autre positionnement puisqu'elle n'est pas une structure culturelle mais le service déconcentré du ministère de la Culture. Elle est le garant de la bonne application des lois dans le domaine de la culture et, à ce titre, s'appuie notamment sur celle de 1988 qui concerne les enseignements artistiques. Elle a aussi un rôle de conseil et d'expertise auprès des acteurs culturels. Enfin, elle met en œuvre les crédits du ministère déconcentrés auprès de la préfète de région.

Agissant en partenariat avec l'éducation nationale dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, nous avons initié des pôles de ressources dans les domaines de la danse, du théâtre et des arts plastiques. Les pôles mettent en réseau les acteurs du système éducatif avec des structures et équipes de création et de diffusion. Ce dispositif, qui répond à une démarche de qualité, permet de proposer des formations sur des objectifs partagés et des outils pédagogiques. Il est aussi un puissant levier de promotion d'une "culture partagée" sur les objectifs, enjeux, contenus et modalités de l'action éducative appliquée aux arts et à la culture.

Pour vous, qu'est-ce qu'un bon partenariat ?

B. C. – Le succès d'une collaboration repose, je pense, sur deux critères : la transversalité et la pluridisciplinarité. La notion d'équipe est essentielle ; la diversité et la rencontre des différents degrés d'enseignement aussi. À Redon en Ille-et-Vilaine, par exemple, nous menons depuis cinq ans un partenariat avec la cité scolaire Beaumont qui réunit un lycée général, un lycée professionnel et un collège. Autre exemple, dans les Côtes-d'Armor, où nous avons proposé à deux partenaires, l'école maternelle de Ploubalay et le collège Paul Sébillot de Matignon, distants d'une quinzaine de kilomètres, de s'associer pour travailler avec nous.

Le choix des œuvres est l'un des moments forts d'un projet. Afin que chacun en mesure

“Nous souhaitons collaborer avec des équipes pédagogiques et entrecroiser les disciplines.”

bien les enjeux, nous proposons donc souvent des temps de formation aux équipes pédagogiques (mouvements artistiques, histoire des institutions). Par ailleurs, si les œuvres installées dans les galeries d'art à vocation pédagogique des établissements sont fréquentées en premier lieu par les élèves, elles le sont aussi par les parents. Les résultats de ces échanges sont toujours très enrichissants. En fait, nous avons constaté qu'il est difficile pour un enseignant de porter seul un projet ; la notion d'équipe pédagogique est pour nous essentielle, tant sur le plan des énergies que des échanges transdisciplinaires. Le plus souvent, notre interlocuteur privilégié est le professeur d'arts plastiques ; néanmoins, au fil des collaborations nous avons rencontré quasiment toutes les disciplines : éducation musicale, éducation physique et sportive, français, philosophie, mathématiques, des domaines de savoir et de création qui ont toujours nourri les artistes.

→ JEAN-YVES LE CORRE

Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne depuis le 17 octobre 2005



Architecte de formation, Jean-Yves Le Corre a commencé en libéral avant de devenir architecte des bâtiments de France, puis conservateur régional des monuments historiques notamment en Picardie et Île-de-France. Il a ensuite été directeur régional des affaires culturelles en Bourgogne. Il était précédemment inspecteur général de

l'architecture et du patrimoine au ministère de la Culture, ce qui l'a amené à voyager en Tunisie, au Japon, en Argentine, où il a pu constater que l'expérience française faisait école.

Jean-Yves Le Corre découvre la Bretagne et des équipes soucieuses de perfection, ayant beaucoup de conscience professionnelle et de sérieux. *“L'éducation artistique représente pour moi un enjeu majeur. Il s'agit de former les publics de demain. Le travail est immense et les moyens toujours trop limités. Je souhaite donc démultiplier les actions sur le terrain avec l'aide des collectivités territoriales. Mon objectif est de développer une politique culturelle territoriale dans les agglomérations et les pays.”*

J.-L. L. – Un bon partenariat est un partenariat où on sait entrer dans l'intelligence de l'autre en restant soi-même pour bien travailler ensemble. Cela vaut d'abord au niveau institutionnel : c'est d'ailleurs dans cet esprit que le recteur et le DRAC vont mettre en place un groupe de pilotage ouvert aux collectivités territoriales pour repenser la stratégie en matière d'éducation artistique en Bretagne. Nous essaierons sans doute de dresser un état des lieux des ressources et des dispositifs académiques, d'arrêter des priorités au regard des orientations de chacun, de fédérer et de coordonner l'action des services de l'État et des collectivités impliquées dans cette politique.

Cette disposition est une mise en application de la circulaire commune aux deux ministères qui précise par ailleurs qu'un "volet éducation artistique" devra figurer dans les projets des établissements. La question du partenariat entre ceux-ci et les équipes culturelles implantées sur les territoires va donc être posée à ce niveau. Elle n'est pas simple et il pourrait être intéressant d'imaginer un groupe de travail mixte avec des chefs d'établissement qui ont déjà réfléchi à cette problématique.

Comment se passe la collaboration avec les établissements scolaires ?

B. C. – Nous ne sommes pas des prestataires de services. Nous ne "prêtons" pas les œuvres, nous les faisons vivre. En général, monter un projet demande du temps, il impose aussi des exigences artistiques, pédagogiques et techniques, parfois mal comprises au sein des établissements scolaires.

Je crois qu'il est vraiment important de dialoguer au plus près des équipes administratives et pédagogiques, notamment à partir de formations spécifiques.

J.-L. L. – Monter un projet en partenariat est toujours délicat. Il faut reconnaître l'autre dans sa différence. Accepter, par exemple, que l'économie culturelle ne fonctionne pas comme l'économie d'un établissement scolaire. Comprendre que l'artiste et l'enseignant n'ont pas le même statut. Admettre que l'école est dans le travail d'explication du monde



alors que l'art, lui, "fait des plis". Mais il faut aussi accepter l'autre dans son propre miroir : les structures culturelles fonctionnent, comme les écoles, collèges et lycées, sur la base de projets d'établissement avec leurs priorités qui doivent être reconnues. D'un autre côté, l'école doit être identifiée comme lieu de la transmission culturelle. C'est par le dialogue, autour de ce chassé-croisé du "commun" et du différent, que peut naître une nouvelle façon de travailler avec les élèves.

B. C. – Je pense qu'il faut essayer de cerner avec précisions les attentes de chacun avant de lancer un partenariat. C'est la raison pour laquelle nous encadrons nos collaborations par des conventions qui posent les engagements de chaque partenaire. Il est tout particulièrement important, concernant les galeries d'art à vocation pédagogiques, de travailler dans le cadre d'un cahier des charges précis.

Qu'apporte l'artiste dans la classe ?

B. C. – Avant tout l'artiste n'est pas un pédagogue, il apporte plutôt un regard particulier sur la réalité, fait appel à une diversité d'expériences sensibles. Une œuvre est aussi une invitation à la discussion, à l'échange et permet d'aiguiser son esprit critique.

La rencontre avec un artiste est un moment de rupture dans le déroulement habituel des cours, un stimulant pour les élèves.

J.-L. L. – Pour les élèves, c'est d'abord une rencontre inattendue. L'artiste est un étranger dans l'univers de la classe. Il apporte du décalage parce qu'il ne travaille pas sur les mêmes ressorts que l'enseignant et n'aborde pas le savoir par le même versant. Quelle que soit la discipline, un artiste est toujours quelqu'un qui recompose les éléments du langage et de la grammaire ordinaires pour en faire sortir des formes inédites, des univers renouvelés qui permettent une nouvelle lecture du monde extérieur. C'est pourquoi la rencontre avec un artiste peut imprégner les mémoires pendant des années tandis que le compagnonnage avec lui peut durablement retentir sur la pensée et la manière de voir les choses. Ce genre d'expérience participe en tous cas à la structuration profonde des individus. Je pense aussi que l'artiste aide à percevoir ce qu'il y a de singulier chez un élève. Il peut parvenir à mettre à jour ce qu'il y a d'insoupçonné chez une personne.

Votre question me renvoie aussi aux réflexions de Paul Ricoeur sur la place et le rôle singulier de l'art au sein d'une culture. Ce grand philosophe explique que toute société, pour se préserver, cherche

“L'artiste est un étranger dans l'univers de la classe. Il apporte du décalage.”

à se donner la meilleure image d'elle-même et accepte mal ce qui rompt le cours et l'ordre des choses. Or, l'artiste est celui qui bouleverse les représentations habituelles. Ce faisant il contribue à recomposer la culture en place pour lui permettre de se prolonger par la dynamique même de son renouvellement. Sans ce processus, sans cette interpellation constante de l'art, la culture meurt.

Propos recueillis par Nathalie Le Garjean et Camille Sarret

→ SYLVIE ROBERT

Vice-présidente chargée de la culture au conseil régional



L'éducation aux arts et à la culture : un enjeu de société !

Repérer le mode d'organisation des projets culturels des établissements, connaître leurs objectifs, les aider à évaluer leurs actions à partir d'indicateurs quantitatifs, mais surtout qualitatifs... telles sont les priorités que souligne Sylvie Robert.

À mon sens, il est très important de savoir comment se font, au départ, les rencontres entre les établissements scolaires et les structures culturelles. Comment les établissements scolaires montent-ils leurs projets ? Les chefs d'établissement, les enseignants, contactent-ils directement les structures culturelles et les artistes ? Ont-ils clairement identifié des lieux ou des personnes ressources ? Dans un premier temps, c'est cet accompagnement auprès des chefs d'établissement qu'il serait intéressant de mettre en place ; et la collaboration entre les services culturels et les services des lycées de la Région va dans ce sens.

Avant de parler d'évaluation, il est aussi indispensable de connaître les objectifs que les équipes éducatives des établissements se fixent. Qu'attendent-elles d'un projet artistique et culturel ? Que demandent-elles à leurs partenaires, aux intervenants et aux artistes ? Quels publics visent-elles ? Quelle est la durée de leur projet ? En termes d'évaluation, quels sont leurs indicateurs ? S'agit-il uniquement de faire du quantitatif : "les élèves sont allés 4 fois au théâtre cette année" ? Toutes ces questions se posent à chaque fois qu'il est question d'un projet artistique et culturel. En France nous sommes très en retard sur ce type d'évaluation : nous pensons encore qu'ils sont trop complexes pour être évalués.

Il semble également essentiel que l'ensemble de la communauté éducative s'intéresse à ces projets culturels : ils permettent une ouverture de l'établissement vers les familles, le quartier... Réfléchir sur l'art et la culture développe le sens critique, libère la parole, permet d'analyser son environnement, apprend à faire des choix. Les artistes interrogent le monde, parlent de la société d'aujourd'hui. Les rencontres avec ces intervenants extérieurs sont des moments de discussion, de débats, d'échanges. Cet apprentissage est indispensable dans la société de consommation dans laquelle nous vivons.

Je souhaite que l'éducation aux arts et à la culture, de la maternelle à l'université, soit une priorité pour nous tous ; et j'espère que des moyens seront accordés aux projets artistiques et culturels notamment par l'État et les collectivités. D'ores et déjà, la Région accompagne des projets d'éducation artistique dans le cadre de Karta pour 147 lycées de Bretagne.

Propos recueillis par Nathalie Le Garjean